



DÉCLARATION PRÉALABLE CHSCT POLICE NATIONALE

30 juin 2022

Monsieur le Président du CHSCT,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

**Ce comité d'hygiène et de sécurité intervient alors que le compteur de nos collègues défunts par suicide s'affole...
Pour UNITÉ SGP POLICE s'en est trop !**

De réunion de CHSCT en réunion de CHSCT, nous ressasons notre devoir de réaction. Cette situation n'est plus supportable.

Quand prendra-t-on réellement tous les paramètres en compte ?

La détection ne peut pas être la seule piste, comme consacrée dans le PMS.

Ces détections ont fait l'objet de toutes les réserves et craintes, à maintes reprises, réitérés, de notre part.

Quand allons-nous travailler sur les ressorts de ce mal-être des fonctionnaires de la Police Nationale.

Quand parlerons-nous de la bienveillance qui s'impose dans notre communauté de travail, plus qu'ailleurs, et surtout impérieusement nécessaire à l'exercice du management.

1/3

Pour agir étape par étape, quand traiterons-nous de la malveillance et singulièrement de celle des managers envers leurs subordonnés. Ce que nous appelons sciemment le « management toxique ».

Bien que des alertes soient déclenchées, la présomption de mensonge plane toujours sur les paroles des CEA.

Quand parlerons-nous de la surcharge de travail en certains endroits du territoire ou de certains services ?

L'activité judiciaire en est le plus clair exemple.

Cette réalité du terrain, comme d'autres, ne sont pas réellement considérée.

Quand parlerons-nous de « l'autisme » de certaines DISA lors de discussion sur le bien-être au travail des collègues ?

La remontée des problématiques n'est souvent pas traitée, malgré le mal-être évident, à certains endroits.

Celui-ci est visible et relayé par les différents personnels compétents en la matière que sont les Psychologues, les services sociaux, les médecins ainsi que les Inspecteurs en Santé et Sécurité au Travail.

Les représentants des personnels sont, aussi, des lanceurs d'alertes.

Quand parlerons-nous du manque de réunions réglementaires des CHSCT ou cellules de veille en certains endroits du territoire ?

Les lois et règlements sont « bafoués » par leur non application et le dialogue méprisé dans ce cadre.

Vos propres instructions concernant le quotidien et les conditions de travail de nos collègues ne sont pas observées ?

Quelles conséquences pour les responsables qui méprisent ces obligations ? Sont-ils sanctionnés ? Leur évaluation en pâtit-elle ?

Il y va de vos instructions sur les conditions de travail et plus particulièrement du nettoyage des structures, tous les jours, même le week-end, améliorant le quotidien de nos collègues n'est pas respecté.

Cela conduit nos collègues à douter de la parole institutionnelle.

Vous pourriez soupçonner qu'UNITE SGP POLICE n'a qu'une vision négative de l'action menée contre les suicides.

Mais malheureusement, depuis 2019, date du CHSCT en présence de Monsieur le Ministre, nous ne constatons aucune amélioration. Qui le pourrait ?

Et le suicide n'est que la partie visible de l'iceberg. La plus dramatique, certes, mais surtout la plus petite, car les agents en souffrance sont très nombreux. Leur portion très largement sous-estimée.

Quand parlerons-nous du sentiment d'abandon, dans certains départements ou territoire d'Outre-mer ?

En effet, loin de la métropole, leurs préoccupations ne sont pas écoutées et le dialogue social semble inexistant par l'absence de réunion obligatoire, sans parler de certaines conditions immobilières d'un autre temps.

Comme vous le constater, UNITÉ SGP POLICE ne fait que vous questionner sur la réalité de vos responsabilités au plus près de la réalité de nos collègues.

L'institution doit réagir.

Ces quelques lignes n'ont d'autre objectif que celui-là.

La FSMI-FO souhaite faire consigner cette déclaration au Procès-verbal.

Les représentants de la FSMI-FO

